



AVIS DE COURSE	DOUARNENEZ FASTNET SOLO	Avenant n° 3 page 1/1
INSTRUCTION DE COURSE	DOUARNENEZ FASTNET SOLO	Avenant n° 1 page 1/1

Modification Instructions de Course article 11.2 :

Remplacer : conformément à l'IC 17.1 **Par :** conformément à l'article 11.1

Modification Avis de Course article 10.Programme et avenants associés et modification Instructions de course article 5.Programme :

Le briefing prévu vendredi 15 septembre à 18h00 est déplacé au samedi 16 septembre 11h00.

Remplacer :

L'organisation se réserve le droit de faire embarquer 2 personnes de son choix à bord de chaque bateau lors des parades.

Par :

L'organisation se réserve le droit de faire embarquer 2 personnes de son choix à bord de chaque bateau lors de la parade prologue uniquement.

Remplacer : Vendredi 15 septembre : 17h : fin des contrôles sécurité.

Par : Vendredi 15 septembre : 18h30 : fin des contrôles sécurité.

Modification Instructions de Course article 8.Marques :

Remplacer :

Marque de dégagement : bouée gonflable **cylindrique jaune**.

Par :

Marque de dégagement : bouée gonflable **conique jaune**.

Modification Annexe parcours 1 et Annexe parcours 2 :

Ajouter :

Après éventuelle bouée de dégagement et avant marque 1 :

Bouée Valdys (cylindrique jaune) à laisser à Tribord
(Position approximative 48° 6.28 N – 4° 20.58 W)

Modification Instructions de Course article 10.Arrivée et Annexe parcours 1 et Annexe parcours 2 :

La bouée de bout de ligne d'arrivée sera conique jaune

François Sérurier
Directeur de course

Eric Bournot
Président Comité de Course

Georges Priol
Président Jury